

# L'Asac et la mairie pour la réinsertion professionnelle

## Emploi



Marie-Claire Dubois et les acteurs de ce partenariat se félicitent du dispositif / Photos DDM,

Marie-Claire Dubois a toujours travaillé dans la restauration avant de connaître le chômage pendant deux ans. À 55 ans, elle accepte les emplois saisonniers pour essayer de s'en sortir. En janvier dernier, elle saisit l'opportunité offerte par l'Asac - l'association intermédiaire d'aide à l'insertion professionnelle - en partenariat avec la mairie de Rodez pour un projet de réinsertion professionnelle.

Pour faire face aux besoins lors des différentes absences des 390 agents municipaux pour des congés ou des arrêts maladies, la mairie de Rodez a voulu donner sa chance à des personnes en recherche d'emploi qui rencontraient des freins. «Au lieu de travailler de CDD en CDD, nous avons voulu créer deux pôles de remplacement. Un pour la logistique, c'est-à-dire l'entretien des bâtiments ou tout ce qui est lié à l'éducation et un pôle dédié aux services techniques comme la voirie, la propreté dans les bâtiments», détaille Emeline Causse, directrice adjointe en charge des ressources humaines et de la logistique au sein de la mairie. L'Asac a réalisé les sélections et a retenu deux candidates sur les six alors que la municipalité avait tablé au départ sur un seul CDD de longue durée. Pendant un mois et demi, Marie-Claire Dubois et Fifi Youssouffou ont été suivies par l'Asac sous la forme d'un tutorat. Le reste de l'année, ces deux femmes vont les passer dans les différents services de la mairie, selon les besoins. Des tâches qu'elles ont déjà commencées et qui leur ont «redonné confiance».

### Accédez à 100% des articles locaux à partir d'1€/mois

Soucieuse de dynamiser l'emploi local, la mairie de Rodez s'engage à prendre en charge le permis poids lourds des personnes désireuses de le passer dans le cadre de ce parcours d'insertion. «C'est un laissez-passer demandé dans le marché du travail», souligne, Claude Albagnac, 2e adjoint au maire notamment chargé du personnel communal. «Ce sont des formations ciblées qui sécurisent nos agents mais qui permettent aussi aux bénéficiaires d'acquérir des compétences et des polyvalences à mettre en avant sur leur CV», complète Stéphanie Sabarly, directrice adjointe de l'Asac.

En 2017, l'Asac a fourni 26 400 heures de travail à 184 personnes, comparable à près de 16 équivalents temps plein. Une troisième personne devrait profiter de ce partenariat «gagnant-gagnant» entre l'Asac et la mairie.